

2.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Vanderstraeten Pierre ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours est organisé sous la forme d'un séminaire-atelier.</p> <p>Un travail d'aménagement d'espaces publics d'importance régionale doit permettre l'acquisition de capacités cognitives et sensibles aux compositions d'ensembles urbains paysagers.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>La ville se développe et se structure principalement à partir de ses espaces publics et de ses équipements collectifs qui génèrent les activités économiques et sociales.</p> <p>La ville n'est jamais un territoire neutre. L'histoire des développements antérieurs inscrits dans les lieux constitue le potentiel complexe d'où s'établira l'essor de demain. Partant du postulat simple qui consiste à concevoir que la qualité urbaine dépend de la qualité des espaces publics, l'exercice visera à récomposer, sur base des préexistences, un espace public d'importance régionale.</p> <p>Les critères d'évaluation du travail découleront de l'ensemble des considérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-- Clarté générale de la proposition en regard de la position des lieux dans la région urbaine</li> <li>-- Qualité spatiale de l'aménagement obtenue par une composition qui intègre les plantations, le dessin du sol et le mobilier urbain</li> <li>-- Valorisation des transports en commun</li> <li>-- Agrément, sécurité et confort de l'ensemble des usagers et, en particulier, des piétons et des cyclistes</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	LOCI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	2	-	